

# DROIT ET ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE

PERSONNEL

## DOSSIER DE SOINS INFIRMIERS ET TRANSMISSIONS CIBLÉES À DOMICILE

**DURÉE** 2 jours (14 h) **PRIX** 600 € TTC **PARIS** 04-05 déc. 2018

Réf. : IDL005

**La transmission ciblée est une méthode qui sert à organiser et structurer les informations écrites concernant le patient pour en assurer une lecture rapide et efficace. Un outil précieux pour les infirmier(ères) libéraux(ales) afin d'améliorer la communication entre professionnels et d'optimiser la prise en charge des patients.**

### OBJECTIFS

- Identifier les différentes composantes du dossier de soins en référence avec la réglementation en vigueur
- Optimiser les transmissions écrites en les structurant et en identifiant leur complémentarité
- Appliquer la méthode des transmissions ciblées dans le cadre de la pratique clinique à domicile
- Optimiser la communication entre les professionnels de santé responsables de la prise en charge du patient

### PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

• Dossier de soins : recommandations de l'ANAES 1997 • Cadre législatif • Dossier patient : réglementation, référentiel HAS 2004 • Place de la communication dans la prise en charge de patients à domicile ; communications orales et écrites • Raisonnement clinique infirmier • Transmissions ciblées au service de la qualité et de la continuité des soins • Mise à disposition des infirmiers(ères) du dossier de soins et réflexion sur la mise en œuvre à domicile • Intégration des données infirmières au DMP • Exploitation des travaux réalisés par les participants au cours de leur exercice • Transmissions ciblées • Coordination avec les autres professionnels de santé

MOYENS PÉDAGOGIQUES	INTERVENANTS	RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE
<ul style="list-style-type: none"><li>• Exercices pratiques individuels et en sous-groupes</li><li>• Analyse de situations professionnelles</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Cadre de santé</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Luc Picherit</b> Cadre de santé</li></ul>

DPC

FIF-PL

PERSONNEL

## LA RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE DES INFIRMIERS(ÈRES) LIBÉRAUX(ALES)

**DURÉE** 1 jour (7 h) **PRIX** 300 € TTC **PARIS** 02 juil. / 11 sept. / 10 déc. 2018

Réf. : IDL007

**L'objectif est de comprendre les conditions de mise en œuvre de la responsabilité professionnelle des infirmiers(ères) libéraux(ales), de leur permettre de détecter les situations critiques et de mesurer les risques encourus. En se référant à des règles simples, le professionnel saura se prémunir face à des situations délicates en ciblant des points de vigilance à développer dans sa pratique quotidienne.**

### OBJECTIFS

- Développer une meilleure connaissance du champ d'application et de la mise en œuvre de la responsabilité professionnelle de l'infirmier(ère) libéral(e) • Prendre conscience des risques encourus dans l'exercice de la profession

### PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

• Responsabilité civile • Responsabilité contractuelle de l'infirmier(ère) libéral(e) • Responsabilité délictuelle  
• Responsabilité pénale • Atteintes involontaires à l'intégrité de la personne • Manquement délibéré à une obligation de sécurité ou de prudence • Mise en danger d'autrui • Non-assistance à personne en péril  
• Violation du secret professionnel : principes, exceptions, peines encourues

MOYENS PÉDAGOGIQUES	INTERVENANTS	RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE
<ul style="list-style-type: none"><li>• Étude de cas concrets</li><li>• Échanges d'expériences</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Juriste en droit de la santé</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Muriel PINEAU</b> Juriste</li></ul>